



la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

**Comité d'examen des répercussions
sur l'environnement et le milieu social**

ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲ ᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲ

COMPTE RENDU

376^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(ADOPTÉ)

| | |
|---------------------------|---|
| DATE : | 27 août 2019 |
| ENDROIT : | Gouvernement de la Nation crie 700, rue de la Gauchetière, suite 1600 Montréal (Québec) H3B 5M2 |
| ÉTAIENT PRÉSENTS : | Luc Lainé, président Daniel Berrouard, Québec Robert Joly, Québec John Paul Murdoch, GNC Brian Craik, GNC Tina Petawabano, Cree Nation Government Director of Federal and Indigenous Relations Vanessa Chalifour, secrétaire exécutive |

1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

2) Adoption du compte rendu de la 375^e réunion

Le compte rendu de la 375^e réunion est adopté tel quel.

Action : Faire traduire et classer le CR 375.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de correspondance entre 16 juillet et le 27 août 2019 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet Whabouchi par Nemaska Lithium Whabouchi Mine inc.

N/Réf : 3214-14-052

- a. Plan de compensation des milieux humides (modification du CA) – *pour discussion*
 - Pour recommandation

ATTENDU QUE le COMEX a reçu, le 13 novembre 2018, pour recommandation, la demande de modification du certificat d'autorisation pour le plan de compensation des milieux humides pour le projet Whabouchi.

Lorsque le COMEX aura analysé les réponses aux questions et commentaires pour la demande de modification pour l'optimisation des opérations minières en phase d'exploitation, laquelle pourrait venir modifier la superficie des milieux humides, et qu'une recommandation aura été formulée pour cette modification, le COMEX pourra ensuite donner sa recommandation pour la présente demande de modification.

5) Projet minier Troilus par Troilus Gold Corp.

N/Réf : 3214-14-025

- a. Rapport annuel de surveillance et d'inspection environnementale post-fermeture 2018
 - Pour information

ATTENDU QUE le COMEX a reçu, le 11 avril 2019, pour information, le rapport annuel de surveillance et d'inspection environnementale post-fermeture 2018 pour le projet minier Troilus.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance du document soumis par le promoteur et qu'au terme de l'analyse de celui-ci, le COMEX constate que la restauration du site ne répond qu'en partie aux objectifs finaux du plan de fermeture. De nombreuses étapes pour la restauration du site ont été franchies, mais certains points demeurent à être améliorés et complétés. De plus, dans le rapport annuel 2018, il est mentionné à plusieurs reprises qu'en raison des activités d'exploration en cours, la poursuite de la mise en œuvre du plan de restauration a été suspendue.

Nonobstant l'exploration minière en cours sur le site de l'ancienne mine Troilus et la possibilité d'une réouverture du site, la poursuite des activités de restauration apparaît essentielle à l'amélioration de la qualité des eaux usées minières. Par conséquent, les travaux de restauration devront se poursuivre tel qu'exigés dans le certificat d'autorisation. Le promoteur devra donc réviser sa position et décrire les travaux de restauration qui seront mis en œuvre en 2019 et les années subséquentes.

#2019-0827-01: *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du document soumis par le promoteur et qu'ils souhaitent obtenir un complément d'information sur divers aspects du projet qui devraient, à leur sens, être clarifiés.*

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial.
Transmission de questions et commentaires.**

6) Projet diamantifère Renard

N/Réf : 3214-14-041

- a. Augmentation du taux d'extraction et de traitement du minerai à l'usine de traitement du minerai (modification du CA)
 - Pour recommandation

ATTENDU QUE le COMEX a reçu, le 10 juin 2019, pour recommandation, la demande de modification du certificat d'autorisation pour l'augmentation du taux d'extraction et de traitement du minerai à l'usine de traitement du minerai pour le projet diamantifère Renard.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance du document soumis par le promoteur et, à la suite de son analyse, souhaitent obtenir un complément d'information sur divers aspects du projet qui devraient, à leur sens, être clarifiés.

#2019-0827-02: *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du document soumis par le promoteur et qu'ils souhaitent obtenir un complément d'information sur divers aspects du projet qui devraient, à leur sens, être clarifiés.*

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial.
Transmission de questions et commentaires.**

**7) Projet d'usine de production de granules de bois à Chapais par Barrette-Chapais Ltée
N/Réf : 3214-23-005**

- a. Conditions 9 et 11 (modification du CA)
 - Pour recommandation

ATTENDU QUE le COMEX a reçu, le 12 août 2019, pour recommandation, une demande de modification du certificat d'autorisation pour les conditions 9 et 11 pour le projet d'usine de production de granules de bois à Chapais.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance du document soumis par le promoteur et, à la suite de son analyse, recommandent à l'Administrateur provincial d'autoriser la modification du certificat d'autorisation.

#2019-0827-03: *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du document soumis par le promoteur et qu'ils recommandent à l'Administrateur provincial d'autoriser la modification du certificat d'autorisation, et ce, sous trois conditions (recommandation dans la lettre).*

**Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial.
Transmission d'une recommandation.**

**8) Projet minier Éléonore par Les Mines Opinaca Ltée
N/Réf : 3214-14-042**

- a. Programme de suivi global et condition 6.1 (modification du CA)
 - Pour recommandation

ATTENDU QUE le COMEX a reçu, le 7 mars 2019, pour recommandation, la demande de modification du certificat d'autorisation pour le programme de suivi global et la condition 6.1 pour le projet minier Éléonore et que des réponses aux questions et commentaires adressés en mai 2019 ont également été reçues le 1^{er} août 2019.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance des documents soumis par le promoteur et que, dans l'ensemble, les ajustements effectués au programme de suivi global sont acceptables ou viennent mettre à jour le programme à la suite des modifications d'autorisation déjà obtenues. De plus, les réponses du promoteur aux questions et commentaires adressés en mai 2019 permettent de préciser davantage certains éléments du programme. Ainsi, le COMEX recommande donc de modifier le libellé des conditions 2, 5, 6.1 et 11.

#2019-0827-04: *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des documents soumis par le promoteur et qu'ils recommandent que le libellé des conditions 2, 5, 6.1 et 11 soit modifié.*

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial.
Transmission d'une recommandation.**

9) Divers

a. Table Cris-Québec sur les mines

Des discussions ont été tenues à la Table Cris-Québec sur les modifications qui seront apportées sur la Loi sur les Mines et sur l'état de situation des projets miniers en cours.

b. Projets Galaxy Lithium et Rose Lithium-Tantale

Les membres québécois du COMEX sont informés qu'une entente est intervenue entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Nation crie en lien avec les consultations dans les communautés touchées par les projets de mine Lithium Baie-James et Rose Lithium-Tantale. Des consultations devraient d'ailleurs avoir lieu le 24 septembre 2019 pour le projet de mine Lithium Baie-James.

10) Prochaines réunions

- a.** 2 octobre 2019 à Québec
- b.** 31 octobre 2019 à Montréal (bureau du COMEX)
- c.** 4 décembre 2019 à Québec

Annexe A
Suivi de la correspondance du 16 juillet au 26 août 2019

| Projet | De | À | Document | Date | Action - commentaires |
|--|--|---|---|--|---|
| Projet Whabouchi par Nemaska Lithium Whabouchi Mine inc. N/Réf : 3214-14-052 | Luc Lainé COMEX | Marc Croteau Sous-Ministre MELCC | Programme de suivi environnemental et social Suivi de la qualité de l'air | Transmis le 24 juillet 2019 Accusé réception le 24 juillet 2019 | |
| | Dominique Lavoie MELCC | Simon Thibault Nemaska Lithium Whabouchi Mine inc. | | Transmis le 31 juillet 2019 Reçu COMEX le 5 août 2019 | |
| Projet Whabouchi par Nemaska Lithium Whabouchi Mine inc. N/Réf : 3214-14-052 | Luc Lainé COMEX | Marc Croteau Sous-Ministre MELCC | Demande de modification du certificat d'autorisation Optimisation des opérations minières projetées en phase d'exploitation Transmission de questions et commentaires | Transmis le 24 juillet 2019 Accusé réception le 24 juillet 2019 | |
| | Dominique Lavoie MELCC | Simon Thibault Nemaska Lithium Whabouchi Mine inc. | | Transmis le 31 juillet 2019 Reçu COMEX le 5 août 2019 | |
| Projet minier Éléonore par Les Mines Opinaca Ltée N/Réf : 3214-14-042 | Luc Lainé COMEX | Marc Croteau Sous-Ministre MELCC | Demande de modification du certificat d'autorisation Agrandissement de la carrière C-02 | Transmis le 24 juillet 2019 Accusé réception le 24 juillet 2019 | |
| | Dominique Lavoie MELCC | France Trépanier Les Mines Opinaca Ltée | | Transmis le 13 août 2019 Reçu COMEX le 13 août 2019 | |
| | Marjorie Bujold Newmont GoldCorp Éléonore | Marc Croteau Sous-Ministre MELCC | Rapport de suivi et de surveillance environnementale 2018 | Transmis le 16 août 2019 | |
| | Dominique Lavoie MELCC | Luc Lainé COMEX | | Transmis le 22 août 2019 Reçu COMEX le 22 août 2019 | <i>Pour information</i> |
| Projet d'exploitation d'un gisement de fer-vanadium par Métaux BlackRock inc. N/Réf : 3214-14-050 | Luc Lainé COMEX | Marc Croteau Sous-Ministre MELCC | Demande de modification du certificat d'autorisation global Suivi des conditions 2 et 2.1 | Transmis le 24 juillet 2019 Accusé réception le 24 juillet 2019 | |
| | Yves Desrosiers Métaux BlackRock inc. | Marie-Lou Coulombe MELCC | Réponses aux conditions 2.2 (mise à jour), 25 et 33 (pour information) et condition 9 (pour approbation) | Transmis le 7 août 2019 | |
| | Dominique Lavoie MELCC | Luc Lainé COMEX | | Transmis le 13 août 2019 Reçu COMEX le 13 août 2019 | <i>Pour information</i> <i>Pour recommandation</i> |
| Projet de mine Moblan Lithium par Lithium Guo Ao Ltée N/Réf : 3214-14-062 | Luc Lainé COMEX | Marc Croteau Sous-Ministre MELCC | Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social Transmission de questions et commentaires | Transmis le 24 juillet 2019 Accusé réception le 24 juillet 2019 | |
| | Dominique Lavoie MELCC | Jun Gao Lithium Guo Ao Ltée | | Transmis le 5 août 2019 Reçu COMEX le 5 août 2019 | |

Annexe A
Suivi de la correspondance du 16 juillet au 26 août 2019

| Projet | De | À | Document | Date | Action - commentaires |
|--|---|--|--|--|------------------------------|
| Projet de parc national Nibiischii par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs N/Réf : 3214-15-003 | Alain Thibault MFFP | Marc Croteau Sous-Ministre MELCC | Demande de modification du certificat d'autorisation | Transmis le 22 juillet 2019 | <i>Pour recommandation</i> |
| | Dominique Lavoie MELCC | Luc Lainé COMEX | | Transmis le 30 juillet 2019 Reçu COMEX le 30 juillet 2019 | |
| | Luc Lainé COMEX | Isabelle Tessier MFFP | Publication sur le site web du COMEX | Transmis le 31 juillet 2019 | |
| Projet minier Éléonore par Les Mines Opinaca Ltée N/Réf : 3214-14-042 | France Trépanier Newmont Goldcorp | Dominique Lavoie MELCC | Demande de modification du certificat d'autorisation global Programme de suivi environnemental et condition 6.1 Réponses aux questions et commentaires | Transmis le 24 juillet 2019 | <i>Pour recommandation</i> |
| | Dominique Lavoie MELCC | Luc Lainé COMEX | | Transmis le 1 ^{er} août 2019 Reçu COMEX le 1 ^{er} août 2019 | |
| Projet de mine de lithium Baie-James par Galaxy Lithium (Canada) inc. N/Réf : 3214-14-055 | Denis Couture Galaxy Lithium (Canada) inc. | Dominique Lavoie MELCC | Complément d'information à l'étude d'impact Réponses aux questions et commentaires | Transmis le 24 juillet 2019 | <i>Pour recommandation</i> |
| | Dominique Lavoie MELCC | Luc Lainé COMEX | | Transmis le 31 juillet 2019 Reçu COMEX le 5 août 2019 | |
| Projet d'usine de production de granules de bois à Chapais par Barrette-Chapais Ltée N/Réf : 3214-23-005 | Benoit Barrette Barrette-Chapais Ltée | Marc Croteau Sous-Ministre MELCC | Demande de modification du certificat d'autorisation Conditions 9 et 11 | Transmis le 2 août 2019 | <i>Pour recommandation</i> |
| | Dominique Lavoie MELCC | Luc Lainé COMEX | | Transmis le 12 août 2019 Reçu COMEX le 13 août 2019 | |
| | Luc Lainé COMEX | Benoit Barrette Barrette-Chapais Ltée | Publication sur le site web du COMEX | Transmis le 15 août 2019 | |
| | Benoit Barrette Barrette-Chapais Ltée | Vanessa Chalifour COMEX | Autorisation pour publication sur le site web du COMEX | Transmis le 16 août 2019 | |
| Exploitation du gisement de fer au complexe géologique du lac Doré par Minière BlackRock inc. N/Réf : 3214-14-050 | Dominique Lavoie MELCC | Yves Desrosiers Métaux BlackRock inc. | Modification du certificat d'autorisation – Modification du titulaire | Transmis le 30 juillet 2019 Reçu COMEX le 2 août 2019 | |

Annexe A
Suivi de la correspondance du 16 juillet au 26 août 2019

| Projet | De | À | Document | Date | Action - commentaires |
|--|---------------------------------|-------------------------------------|--|--|------------------------------|
| Demande de rencontre avec le président du COMEX | Luc Lainé COMEX | Marc Croteau Sous-Ministre MELCC | Demande de rencontre avec le président du COMEX | Transmis le 30 juillet 2019 | |
| Pratiques exemplaires pour les promoteurs de projets : Participation et implication du public dans le cadre de projets dans le territoire de la Baie-James | Michèle Leduc-Lapierre CCEBJ | Vanessa Chalifour COMEX | Pratiques exemplaires pour les promoteurs de projets : Participation et implication du public dans le cadre de projets dans le territoire de la Baie-James | Transmis le 6 août 2019 Reçu COMEX le 6 août 2019 | |